



# **PRESTATION DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE GRAND CHAMBERY**

Lot 1 - Nettoyage des sites administratifs

## **Avenant n°1 à l'accord cadre n°230059**

Avril 2025

## ENTRE

La Communauté d'Agglomération Grand Chambéry, située 106 allée des Blachères – 73026 CHAMBERY cedex,

Représentée par Monsieur Jean-Marc LEOUTRE vice-président en charge du contrôle de gestion interne et externe, de la gestion déléguée, des moyens des services et de la commande publique,

d'une part ,

## ET

L'entreprise NETTOYAGES CONCEPT SERVICES située au 180 rue du Genevois, 73000 CHAMBERY, titulaire du marché n° 230059 « **nettoyage des locaux de Grand Chambéry, lot 1 – sites administratifs** », représentée par Jean-François JACQUIN, co-gérant,

d'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 – RAPPEL DE L’ACCORD CADRE INITIAL**

Le présent contrat concerne la réalisation de prestations de nettoyage des sites administratifs de Grand Chambéry.

Ces prestations font l’objet d’un accord cadre à bons de commande d’une durée maximum de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, comportant :

-Des prestations récurrentes à prix global et forfaitaire figurant dans la décomposition du prix global et forfaitaire pour un montant de 316 800 € HT sur 4 ans soit 79 200 € HT par an.

-Des prestations ponctuelles à prix unitaires figurant au bordereau des prix ou prix nouveaux, appliqués aux quantités réellement exécutées.

Le montant plafond de ces prestations à prix unitaires est défini comme suit :

Période 1 (2 ans) : 8 000 € HT

Période 2 (1 an) : 4 000 € HT

Période 3 (1 an) : 4 000 € HT

Soit un montant total plafond sur la durée du contrat de 16 000 €HT.

**ARTICLE 2 – OBJET DE L’AVENANT**

Suite à la réalisation de travaux dans un bâtiment annexe au siège sur le site des Blachères, il convient de mettre en place une nouvelle prestation de nettoyage dans ce bâtiment.

Ce bâtiment comprend 4 nouvelles salles de réunion ainsi que des sanitaires, qui seront entretenus quotidiennement (du lundi au vendredi) par l’entreprise Nettoyage Concept Services.

**ARTICLE 4 – INCIDENCE FINANCIERE**

L’entretien de ce bâtiment représente un forfait mensuel de 812,50 € HT à compter du 01/07/2025.

Ces nouvelles prestations représentent donc un surcoût de :

- pour la période du 01/07/2025 au 30/06/2026 : + 9 750 € HT
- pour la période du 01/07/2026 au 30/06/2027 : + 9 750 € HT

Soit une augmentation de 19 500 € HT sur la durée totale du contrat.

Pour rappel, le montant initial de la partie forfaitaire du contrat s’élevait à 316 800 € HT, avec cette nouvelle prestation elle est donc portée à 336 300 € HT, soit une hausse globale de 6.15%.

**ARTICLE 4 – AUTRES CLAUSES**

Les clauses du contrat initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait à Chambéry le

Pour la société NETTOYAGE CONCEPT SERVICES

Pour Grand Chambéry  
Le Vice-Président,  
Jean-Marc LEOUTRE